

Affectation dans le supérieur d'enseignant du Second Degré



L'Université Grenoble Alpes porte l'IDEX et des projets d'envergure internationale.
Elle réunit l'ensemble des forces de l'enseignement supérieur public du site Grenoble Alpes.
L'UGA est une université de recherche intensive, membre de l'UDICE et considérée parmi les 5
meilleures universités françaises.



56 200 étudiantes et étudiants
7 800 personnels
71 unités de recherche



www.univ-grenoble-alpes.fr

**Profil court : Didactique des arts plastiques et de
l'histoire des arts pour la formation des
enseignants**

Discipline Second Degré : Arts plastiques

Date de prise de poste : 01/09/2024

**Localisation : Institut National Supérieur du
Professorat et de l'Education de l'Académie de
Grenoble (INSPÉ), antenne de Grenoble**



Contacts

Pour plus d'informations sur le poste vous pouvez contacter :

- INSPE : Mme Cécile Nurra, directrice adjointe en charge des ressources humaines

par mail : inspe-da-rh@univ-grenoble-alpes.fr

Descriptif Enseignement :

➤ Filières de formation concernées

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), mention premier degré. Vous dispenserez également des enseignements dans le Diplôme interuniversitaire « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » (DIU), premier et second degré.

L'INSPE est une composante sur plusieurs sites de formation (Grenoble, Valence, Chambéry et Annecy). Vous serez rattaché au site de Grenoble. Toutefois, vous pourrez être amené à effectuer des enseignements sur les autres sites.

➤ Objectifs pédagogiques

Vous dispenserez principalement des enseignements en didactique des arts plastiques et en histoire des arts dans le cadre de la formation des étudiants se destinant au professorat des écoles.

Vous assurerez des accompagnements de stage (conception, mise en œuvre et évaluation de séquences d'enseignement ou d'apprentissage dans les 3 cycles de l'école) ; vous serez appelé à encadrer des mémoires de Master MEEF premier et second degré et à intervenir en tutorat d'étudiants (ou de stagiaires) en stage que ce soient en master ou en DIU. Vous participerez au jury de CAFFA et CAFIPEMF.

➤ Responsabilités et besoin d'encadrement

Vous aurez progressivement à prendre des responsabilités pédagogiques. Il est attendu une contribution à la coordination des enseignements artistiques de l'INSPE de l'académie de Grenoble (responsabilité d'UE dans les masters MEEF) et à l'animation de la mission Arts & Culture de l'antenne de Grenoble.

Compétences attendues :

➤ De manière générale, vous devrez avoir une solide expérience du métier d'enseignant. Plus précisément, vous devrez attester de solides connaissances dans l'enseignement des arts à l'école primaire et dans le secondaire, et devrez disposer d'une ouverture au dialogue entre disciplines artistiques. Les attendus concernant les programmes du primaire et du secondaire devront être connus. Au-delà de l'art plastique et de manière plus générale, vous devrez montrer une bonne connaissance du système éducatif français et des valeurs et des principes qui en constituent le fondement, une sensibilité aux questions soulevées par l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers ainsi que des compétences dans le domaine des TICE avec des références d'utilisation en pratique de classe.

➤ Diplômes, certifications, cursus et expériences

Vous devrez avoir un parcours de formation ou un parcours professionnel qui permet d'attester de solides connaissances en arts plastiques. Un cursus en L3 proposant une formation en arts plastiques, et un niveau universitaire de niveau Master 2 seront fortement appréciés. En l'absence de niveau master, des certifications (CAFFA, CAPPEI, ...) ou des démarches de formations supplémentaires seront prise en compte.

Par ailleurs, des expériences montrant la capacité à réaliser le lien entre les données de la recherche et la pratique professionnelle ainsi que des expériences montrant l'implication dans des fonctions de formation d'adultes et dans un travail en équipe seront fortement valorisées.

Pourquoi travailler à l'UGA ?



Avantages sociaux

- Aide périscolaire
- Chèques vacances, Restauration, Aide au transport, CESU
- CAESUG



Concilier vie personnelle et professionnelle

- Etablissement engagé (QVT handicap, diversité, parité)



Accompagnement

- Mobilité
- Accompagnement personnalisé des parcours professionnels : formation, dynamisation de carrière



Campus dynamique

- Installations sportives
- Activités culturelles et artistiques
- Cadre de travail exceptionnel
- Accessibilité facilitée

Comment candidater ?

Inscription et dépôt des pièces :

VEGA sur GALAXIE

<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

Du 12 mars au 11 avril 2024 - 16h

Contact administratif de la composante :

inspe-sec-dir@univ-grenoble-alpes.fr

04 56 52 07 04

Contact DGDRH :

dgdrh-recrutement-enseignants@univ-grenoble-alpes.fr

Nous vous conseillons de contacter la composante afin de mieux comprendre le service d'enseignement associé à ce poste et les implications d'un poste à l'INSPE. De même, n'hésitez pas contacter la composante pour mieux comprendre les attendus de votre CV et de votre lettre de motivation.

Votre CV devra prendre la forme d'un CV universitaire, peut faire plusieurs pages, et peut contenir les éléments suivants :

- Parcours universitaire
- Parcours professionnel
- Formations suivies
- Formations dispensées (à des collègues, à l'université) - Thèmes, durée, fréquence, rôle dans la conception et l'animation
- Compétences particulières (outre votre discipline, vous avez peut-être développé des connaissances et compétences dans d'autres domaines plus transversaux - évaluation, pédagogie sur un thème particulier, lutte contre le harcèlement, etc.)
- Participation à des groupes de réflexion ou des groupes de travail académique ou dans votre établissement - thématique, durée, rôle
- Lien éventuel avec la recherche (participation à des projets, utilisation de données de la recherche, ...)
- Projet menés (participation ou développement, au niveau de votre établissement ou de l'académie)
- Communications éventuelles (ex : présentation à des journées académiques, etc.) ou publications
- Distinctions et prix le cas échéant.